

Séance du : 14 septembre 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/09/196

Dates Convocations 08/09/2026	Le quatorze Septembre Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.
Date Affichage 08/09/2026	<u>PRESENTS 25</u> : Patrice BERNARD, Vincent ROIRAND, Bernard NOURY, Jacqueline TURBE, Mathieu RIOU, Camille DECONINCK, Nathalie BARBOTIN, Corinne ROUET, Yannick RIVALIN, Fabien DULON, Sébastien GAUTIER, Leslie DOUX, Manon PLESSIS, Christine LE BRIS, Marika ANDRÉ, Louis DUPONT, Maryline SAUVADET, Joanna BURGAUD, Eddy LAURENT, Christophe DUPONT, Benjamin RATOUIT, Alain MOUSNIER, Gaëlle CHAPUT, Laure BARAULT, Valérie VOISIN
Nombre de Conseillers :	<u>PROCURATIONS 01</u> : Virginie GIRARD à Corinne ROUET
- en exercice	<u>ABSENTS 01</u> : Cyril TARAUD
- présents	<u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS
- procuration	
- absents	

REGLEMENT D'INTERVENTION POUR UNE MISSION CONFIEE A LA RECYCLERIE - DONS DE JOUETS ISSUS DE LA GRANDE COLLECTE SOLIDAIRE DES JOUETS 2026

Rapporteur : Bernard NOURY

Une opération de collecte de jouets d'occasion « Laisse parler ton cœur » a été initiée en 2010 par l'éco-organisme Ecosystem en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du réemploi de l'économie sociale et solidaire évolue.

Depuis 2023 cette opération organisée par Ecosystem et Ecomaison, a rejoint en novembre 2025 l'évènement national « la Grande Collecte Solidaire des Jouets ».

Du 2 au 30 novembre 2026, les 2 éco-organismes organiseront la 16^e édition : cette mobilisation nationale vise à donner une seconde vie aux jeux et jouets dont les habitants souhaitent se séparer au bénéfice de familles en situation de précarité.

Trivalis, syndicat mixte départemental chargé des études et du traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée :

- Coordonne cette opération au niveau départemental : étapes et transmission des informations aux collectivités partenaires de l'opération et des organisateurs de la Grande Collecte Solidaire des Jouets
- Réceptionne les kits de collecte respectifs (hottes, affiches, supports de communication, etc.).

- Demande à chaque partenaire du dispositif une convention de partenariat ou assimilée.

Il est proposé à la commune de l'Île d'Yeu, d'adhérer à l'opération 2026 puisque cette opération s'inscrit dans une démarche de développement durable, de réduction des déchets et d'économie circulaire tout en permettant de soutenir une action ou une association caritative locale ;

Pour cette opération, la commune choisit le(s) (l)'acteur(s) du réemploi bénéficiaire des dons à sa discrétion à savoir la structure qui recevra les jeux et jouets collectés. Il est proposé de faire le choix que la Recyclerie soit le bénéficiaire de la collecte réalisée ce qui offre une opportunité pour la Recyclerie de faire profiter les usagers de jouets à petit prix voire gratuitement pour certains usagers

Les modalités sont globalement les suivantes :

La collecte :

La Recyclerie recensera des points de collecte autres que la déchèterie communale, partenaire d'Ecosystem et d'Ecomaison, destinés à récupérer les jouets (en bon état) que les habitants souhaitent donner (jusqu'à 12 par collectivité) avant la mi-septembre avec l'accord des structures – privées comme publiques - qui accueilleront un point de collecte (emplacement accessible au public pour disposer le carton de collecte intitulé « hotte » fournie par les éco-organismes).

La Recyclerie aura un espace de stockage et des cartons permettant de vider la hotte lorsqu'elle est pleine pendant la durée de l'opération.

Le réemploi en économie circulaire ou la destruction :

- Pour les jouets en bon état : une prochaine délibération pourrait par la suite décider que ces jouets aillent vers une autre association de l'économie sociale et solidaire (Secours catholique, autres associations présentes sur le territoire insulaire) selon des modalités à définir. Par exemple, la Recyclerie bénéficiaire des dons collectés pourrait en faire don à une autre association caritative afin d'être redistribués au profit de personnes en situation de précarité.
- Pour les jouets non réemployables : tous les jeux et jouets collectés ne seront pas nécessairement réemployables, le surtri (retour du flux non réemployable) fait par la Recyclerie ira en déchèterie de la Marèche pour être renvoyé directement vers les éco-organismes en place (Ecomaison et Ecosystem)

La Recyclerie étant un service communal rattaché à la régie déchets, bénéficiaire dans le cadre de l'opération « La Grande Collecte Solidaire des Jouets », il est proposé un règlement d'intervention pour le compte de la commune de l'Île d'Yeu.

Le Conseil municipal, à l'unanimité (26 POUR) :

- ♦ **APPROUVE** la participation sur l'île d'Yeu à l'évènement national « la Grande Collecte Solidaire des Jouets » qui se déroule courant novembre 2026 ;
- ♦ **APPROUVE** le choix de La Recyclerie en tant que bénéficiaire des dons de cette opération et de sa mise en œuvre ;

- ♦ **APPROUVE** le règlement d'intervention joint à la présente délibération ;
- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le règlement d'intervention et toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération

L'Ile d'Yeu, le 16 septembre 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire,
M. Patrice BERNARD



Patrice BERNARD
Maire de l'Ile d'Yeu
16 sept. 2026